

MUSEUM HELVETICUM

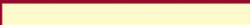
Schweizerische Zeitschrift
für klassische Altertumswissenschaft

Revue suisse pour l'étude de
l'Antiquité classique

Rivista svizzera di scienze dell'antichità

VOL. 79/1 | JUNI 2022

SCHWABE VERLAG



Si cette lecture est pertinente, on aurait ici la fin de la dédicace d'un monument relativement important, érigé par un personnage de sexe masculin dont seraient conservés deux éléments onomastiques: [--]+*cius*, constituant la fin d'un gentilice, puis un *cognomen* relativement bref.⁵

Les traces de lettres qui suivent le M semblent en effet exclure la présence d'une filiation qui, de toute manière, ne laisserait alors pas assez d'espace pour un *cognomen*. La présence de *duo nomina* « première manière » (prénom + gentilice) étant très peu probable, on est vraisemblablement en présence de *tria nomina* sans filiation ou de *duo nomina* « seconde manière » (gentilice + *cognomen*). Dans ce cas de figure, l'absence probable de filiation pourrait notamment s'expliquer par une date peu précoce (2^e moitié du II^e s. – III^e s. apr. J.-C.) ou par le fait que ce dédicant soit un affranchi qui, comme cela se produit souvent, même dès l'époque augustéenne, omettrait volontairement de mentionner le prénom de son patron.

Tentative de contextualisation

Le lieu de trouvaille du bloc, situé au bord du lac, en contrebas du centre de la colonie, dans une zone où l'on peut imaginer des installations portuaires ou d'autres activités commerciales, s'accorderait mieux avec l'hypothèse d'une dédicace à une divinité qu'avec celle d'un monument funéraire. Mais, vu le peu d'éléments mis au jour et bien documentés dans cette zone, il est difficile d'en tirer des conjectures fiables.⁶ Ayant fait l'objet d'une retaille importante, ce bloc pourrait tout aussi bien provenir d'une zone funéraire voisine, non identifiée, et avoir été transporté là pour être réemployé dans la structure d'un bâtiment qui pourrait se situer le long de la voie du lac, aux entrées de l'agglomération.⁷

2. Barberêche (FR), autel funéraire

Michel Aberson, Romeo Dell'Era et Jacques Monnier

Les conditions de la découverte

L'église Saint-Maurice de Barberêche est l'une des plus anciennes du canton de Fribourg.⁸ Un sarcophage mérovingien découvert dans la nef dans les années 1970 permet d'envisager l'existence d'un premier sanctuaire dès le Haut Moyen Âge. Dans son état actuel, l'église a conservé un chœur d'époque romane (du XI^e ou du XII^e siècle). Les murs latéraux de la nef remontent vraisemblablement à la même période, alors que la tour du clocher, d'après une analyse archéologique récente, a été érigée au XV^e siècle au plus tôt.

5 À titre d'exemple, si la lecture d'un Y long après le M est pertinente, on pourrait, sous toutes réserves, voir ici le début d'un *cognomen* d'origine grecque tel que *Myr[us]*, *Myr[ilus]*, *Mys[us]* ou encore *Mys[icus]*, qui pourrait caractériser un affranchi (voir H. Solin, *Die griechischen Personennamen in Rom: ein Namenbuch* (Berlin 2003) 1684–1685). Mais cette lecture est très incertaine et tout autre *cognomen* relativement bref peut être également envisagé.

6 Les auteurs remercient Yannick Dellea (Conservateur du patrimoine, État de Vaud) pour les informations contenues dans ce paragraphe.

7 On peut aussi envisager que le bloc ait été apporté là en prévision d'un transport par barque pour servir, comme nombre d'autres blocs nyonnais, à la construction, au III^e s. apr. J.-C., de l'enceinte urbaine réduite de Genève; mais sa retaille sur place à Nyon rend cette hypothèse moins probable.

8 H. Schöpfer, « Barberêche », in *Monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, IV. Le district du Lac* (Basel 1989) 14–38, partic. 17–32.

Dans le cadre de travaux de restauration de l'église, le décrépiçage des façades a révélé la présence de tuiles et de blocs architecturaux antiques en remploi dans les maçonneries. Parmi les *spolia*, on compte, outre un fragment de colonne, un autel funéraire en calcaire blanc du Jura, retrouvé dans les fondations de l'angle sud-ouest du clocher, dont il a désormais été extrait pour être présenté sous le porche de l'église.



Fig. 3: L'autel funéraire de Barberêche. Photo Service archéologique de l'Etat de Fribourg, C. Zaugg.

L'autel

Est conservée la partie supérieure de l'autel, en calcaire urgonien (114 × 71 × 56 cm), dont le couronnement, en forme de pyramide ou de pyramide tronquée, est brisé dans sa partie supérieure.⁹ Sur les quatre côtés de ce dernier sont sculptées des acrotères en relief. Les faces antérieure et latérales du couronnement, anépigraphes, sont soigneusement lissées. Dans sa partie conservée (52 × 58,5 × 44,5 cm) le dé, surmonté d'une moulure, présente une face antérieure, elle aussi très soigneusement lissée, qui constitue le champ épigraphique. Conservé sur 46 × 58,5 cm, celui-ci n'est pas autrement délimité.

⁹ La désignation de ce type de monument comme « autel » fait débat. Si les acrotères esquissés aux quatre angles de son couronnement pointent vers une telle appellation, la forme conique de ce dernier, excluant à priori qu'on puisse y effectuer des sacrifices ou y brûler de l'encens pose problème; mais la possibilité d'autres formes d'offrandes ou de libations doit être prise en compte: cf. I. Di Stefano Manzella, *Mestiere di epigrafista. Guida alla schedatura del materiale epigrafico lapideo*, Vetera 1 (Roma 1987) 84–86.

Les faces latérales sont soigneusement travaillées à la gradine. La face arrière de l'autel est grossièrement travaillée et le couronnement, légèrement saillant, n'y présente pas de moulure à sa base.¹⁰

Le texte

Le texte de l'inscription, dont les trois premières lignes sont conservées, peut être transcrit ainsi:

D·M
M [· ?] TAVRIC+
[^{c.2}]M+++[^{c.2}]

Les lettres, capitales de bonne facture très soigneusement gravées, présentent des sillons de section triangulaire témoignant d'une volonté de marquer les pleins et les déliés, les premiers étant plus larges et profonds que les seconds. Ainsi, la barre transversale du A (l. 2) présente un sillon encore moins large et profond que les hastes obliques de la même lettre. Les lettres sont hautes de 10,5 cm à la l. 1 et de 6,8 cm à la l. 2. À la l. 3, leur hauteur originelle était supérieure à 6,5 cm mais ne peut pas être mesurée de manière plus précise. Signe de séparation triangulaire à la l. 1 et peut-être à la l. 2.

L. 2: la dernière trace de lettre, une haste verticale, peut avoir appartenu à un I ou à un L. Le sens impose d'y lire un I.

L. 3: après le M, fragmentaire mais de lecture certaine, succession de trois hastes verticales sans barres transversales supérieures ni médianes. Les possibilités de lecture propres à la langue latine imposent d'y voir un I suivi d'un L. L'identification de la lettre à laquelle appartenait la troisième et dernière haste reste incertaine.

Le texte peut donc être édité comme suit:

D(is) M(anibus) | M(arci) Taurici | [^{c.2}]mi|+ [^{c.2}] |-----

L'interprétation

Cet autel funéraire présente l'épithaphe d'un personnage de sexe masculin portant les *tria nomina* d'un citoyen romain. Précédé de la dédicace aux Dieux Mânes, ce nom se présente, comme il est normal, au génitif singulier. Le gentilice du défunt, Tauricius, est bien attesté, presque uniquement dans les Gaules et les Germanies.¹¹ Dérivé par suffixation du *cognomen* ou de l'idionyme *Tauricus*, il s'agit d'un gentilice patronymique, fabriqué pour la circonstance, ce qui se produit souvent lors de l'obtention par un pèlerin de la ci-

¹⁰ On trouve en Suisse occidentale plusieurs autels funéraires assez semblables, notamment à Nyon, Le Viez (*CIL* XIII, 5017 = *RISch* I, 48, bonne photo sur <http://lupa.at/8321>); à Coppet VD (*CIL* XIII, 5020 = *RISch* I, 43, photo accessible sur EDCS-10800423); à Leuzigen BE (*CIL* XIII, 5168 = *RISch* II, 127 = *AE* 2012, 993 = EDH 072690 avec de bonnes photos); à Avenches (*CIL* XIII, 5132, bonne photo sur <http://lupa.at/8766>); à Sierre VS, Géronde (*RISch*, III, 291 = *AE* 1973, 324 = *AE* 1978, 459, bonne photo sur <http://lupa.at/8606>).

¹¹ Cf. B. Lörincz, *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, 2^e Aufl., Bd. IV (Wien 2000) 110; A. Kakoschke, *Die Personennamen in den zwei germanischen Provinzen. Ein Katalog*, Bd. 1 (Rahden/Westf. 2006) 391; X. Delamarre, *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique* (Paris 2007) 179, s. v. *Tauricus*, -ius. Il s'agit une forme latinisée, à la fois nom d'assonance et nom de traduction puisque la forme celtique, *taruo-*, présente une métathèse par rapport à la forme latine.

toyenneté romaine par voie administrative, notamment en vertu du *ius Latii* ou à l'issue du service accompli dans une troupe auxiliaire.¹² La filiation du défunt n'est pas mentionnée, ce qui pourrait s'accorder avec une date peu précoce (fin du II^e ou III^e s. apr. J.-C.), voire pointer vers un affranchi ou un citoyen romain de première génération. Son *cognomen* ne peut pas être identifié avec certitude: présentant en son milieu la séquence de lettres *-mīl-* suivie d'une haste verticale sans barre transversale supérieure ni médiane, il pourrait, par exemple, être lu, au génitif, *[Ca]mīll[ī]*, nom attesté à plusieurs reprises sur le territoire de la colonie d'Avenches.¹³ D'autres *cognomina* sont également possibles, bien que plus rares¹⁴ ou non attestés dans la région.¹⁵

Tentative de contextualisation

La découverte de cette nouvelle inscription, la sixième seulement dans le canton de Fribourg, pose naturellement la question du contexte du monument. Celui-ci provient-il de l'une des nombreuses *uillae rusticae* (exploitations rurales) qui jalonnent le cours de la Sarine et se concentrent en particulier dans la région de Barberêche? A proximité du lieu de trouvaille de l'inscription, on connaît en particulier une *uilla*, vraisemblablement associée à une annexe thermale, sur un coteau dominant la vallée de la Sarine.¹⁶ Le site n'est cependant connu que par la photographie aérienne et n'a fait l'objet d'aucune exploration archéologique, de sorte que l'hypothèse d'un monument funéraire lié à un domaine agricole des alentours ne peut être vérifiée. La toponymie n'est d'aucun secours pour l'analyse; si le nom Barberêche est d'origine latine, formé sur un type **(uilla) barbarisca*, à partir du nom propre latin *Barbarus*/**Barbarius*,¹⁷ on ne trouve dans la région aucun toponyme qui pourrait conserver le souvenir de notre Tauricius.

12 Cf. J. Gascou, «André Chastagnol et l'onomastique des citoyens des communautés de droit latin», *Ktéma* 26 (2001) 179–186; M. Christol, «Le droit latin en Narbonnaise: l'apport de l'épigraphie (en particulier celle de la cité de Nîmes)», in Id., *Une Histoire provinciale. La Gaule narbonnaise de la fin du II^e siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C.* (Paris 2010) 181–198; D. van Berchem, «Le droit latin et la formation du gentilice des nouveaux citoyens», in Id., *Les routes et l'Histoire* (Genève 1982) 156–164.

13 À Avenches: *CIL* XIII, 5075; 5093; 5094; 5110. À Yverdon: *CIL* XIII, 5054; 5063; 5064. À l'exception de *CIL* XIII, 5075, dont la lecture n'est pas assurée, tous ces *Camilli* appartiennent à la haute aristocratie helvète et portent les gentilices *Valerius*, *Iulius* ou *Flavius*. Si le défunt de Barberêche portait ce *cognomen*, il constituerait donc un cas à part. Il est aussi possible d'interpréter une lecture *[..]mīll[ī]* ou *[..]mīllī* comme représentant le génitif d'un gentilice en *-illius* ou *-ilius* (voir ci-dessous, n. 15); il s'agirait alors d'un cas de polyonymie, phénomène rare en dehors des couches supérieures de la société. Le gentilice *Camillius* est attesté dans la région (*CIL* XIII, 5083; 5097; *AE* 1991, 1257, à Avenches; *CIL* XIII, 5046, à Orbe; *CIL* XIII, 5017, à Nyon; *CIL* XIII, 4154, à Amsoldingen BE).

14 Essentiellement *Similis* (*CIL* XIII, 5056, à Yverdon; *CIL* XIII, 11714, à Baden).

15 P. ex. *Crimillus*, *Firmillus*, *Firmillo*, *Primillo*, *Primillus*, *Samillus*. Dans l'hypothèse d'une polyonymie, des gentilices, fréquents comme *Aemil(i)us*, ou plus rares, comme *Am(m)illius*, *Gimillius* ou *Mamil(i)us*, sont aussi théoriquement possibles: voir l'index inverse dans H. Solin, O. Salomies, *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum* (Hildesheim 1994).

16 M. Fuchs, S. Menoud, «Vues aériennes le long de la Sarine: les villae romaines de Barberêche, de Kleinbödingen et de Corminboeuf», *as* 23 (2000) 18–26.

17 Article «Barberêche», in A. Kristol et al., *Dictionnaire toponymique des communes suisses DTS. Lexikon der schweizerischen Gemeindenamen LSG* (Frauenfeld 2005) 120–121 (également accessible dans la base de données en ligne du portail des recherches toponymiques en Suisse, en tapant «Barberêche» à l'adresse <https://search.ortsnamen.ch/fr/>; parmi les résultats de la recherche, choisir l'entrée «ancienne commune» ou «hem. Gemeinde» [consulté le 16.09.2021]).

Il est également possible que la pierre ait été transportée à Barberêche, par exemple depuis Avenches, distante d'environ 8 km à vol d'oiseau. On dispose de deux exemples, assez bien documentés à l'époque moderne, de déplacements de *spolia* antiques dans deux localités de la région. Le premier concerne le village de Môtier (commune de Mont-Vully FR), où une maison vigneronne recèle la base d'un autel funéraire (*CIL* XIII, 5111).¹⁸ Repérée dans l'église de Faoug VD au début du XVII^e siècle, cette pierre fut ensuite déplacée à Avenches, mais sa partie inférieure fut transportée quelques années plus tard à Môtier, où le propriétaire de la maison – qui se trouvait être le bailli d'Avenches – la réutilisa dans sa cave comme base de pilier. Le second exemple est lié à des transformations du manoir de la famille de Diesbach dans le village de Courgevau FR. Les travaux s'accompagnèrent, au début du XIX^e siècle, de la construction d'une nouvelle ferme domaniale, dont l'angle sud-est fut renforcé par une base de colonne monumentale d'époque romaine. Les archives nous apprennent que ce bloc architectural, qui devait originellement se trouver à Avenches, fut acheté par le châtelain à Donatyre VD, village voisin de l'antique *Auenticum*.¹⁹ D'autres blocs inscrits provenant d'Avenches ont aussi été déplacés à l'époque médiévale jusqu'à Villars-les-Moines/Münchenwiler BE, commune attenante à Courgevau, et même jusqu'à Amsoldingen BE, près de Thoune.²⁰

¹⁸ H. Schöpfer, «Môtier», in *Monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, op.cit. (n. 1), partic. 321–323 (avec bibliographie antérieure).

¹⁹ H. Schöpfer, «Courgevau», in *Monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, op.cit. (n. 1), partic. 95 et 102.

²⁰ Villars-les-Moines/Münchenwiler: *CIL* XIII, 507 = *RISch* I, 74; *CIL* XIII, 5073 = *RISch* I, 75; *CIL* XIII, 5076 = *RISch* I, 76; *CIL* XIII, 5080 = *RISch* I, 78; *CIL* XIII, 5090 = *RISch* I, 81; *CIL* XIII, 5092 = *RISch* I, 85; *CIL* XIII, 5093 = *RISch* I, 86; *CIL* XIII, 5097 = *RISch* I, 89. Amsoldingen: *CIL* XIII, 5153–5157 = *RISch* II, 116–120; *CIL* XIII, 9070 = *CIL* XVII.2, 662; *CIL* XVII.2, 663; voir G. Walsler, «Die römischen Inschriften von Amsoldingen», *as* 3 (1980) 106–113.